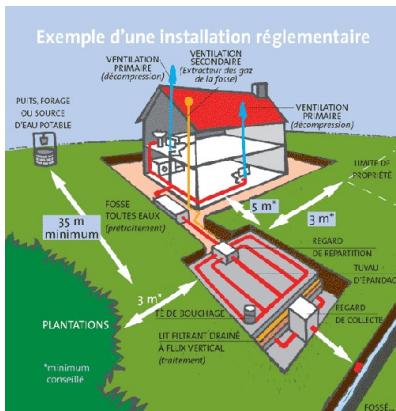


Pour s'assurer de réaliser une installation ANC dans les règles de l'art et intégrer la



ANC POSEURS—Nouveaux chartés

CONTENU

Contexte normatif

Rôle et fonctionnement des équipements

Règles de l'art essentielles pour la réalisation des différentes filières

- Date : 16 janvier 2018

MAC ANC (Mise à jour des connaissances)

CONTENU

Arrêté «prescriptions techniques » du 7 septembre 2009 modifié

Arrêté « contrôle » du 27 avril 2012

DTU 64.1 de août 2013

Conséquences techniques de ces arrêtés pour les entrepreneurs

Filières agréées

- Date : 17 janvier 2018

ANC-Vidange et entretien des fosses et microstations

CONTENU

Évolutions récentes de la réglementation

Obligations et responsabilités des vidangeurs

Principes de fonctionnement des différentes filières d'A.N.C.

Spécificités des filières agréées et de leurs protocoles d'entretien

Problématique de l'évacuation des matières de vidange

- Date : 30 et 31 janvier 2018

PARTICIPANTS

Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné d'un chèque à l'ordre de OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU de :

- 354.00 € TTC pour ANC POSEURS du 16 Janvier
- 354.00 € TTC pour Mise à jour des connaissances-ANC
- 634.00 € TTC pour ANC Vidangeurs

Entreprise :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

N° de Siret : **NAFA :**

Pour les salariés, merci de nous fournir un bulletin de salaire + date de naissance

Pour les Non-salariés : carte pro ou D1

Tél : **Fax :**

Mail :

Nom	Prénom	Statut : Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Dépend de : FAFCEA, CONSTRUCTYS-11 / +11, Autre

Prise en charge de la formation :

- Artisans : 30 €/ heure de formation
- Salariés (ent.-11) : 30 €/ heure de formation + indemnisation des salaires : 12 €/h (plafond)

Cachet de l'entreprise et signature

Date : ____ / ____ / ____